



PROCES VERBAL de SEANCE CONSEIL MUNICIPAL du 11 juin 2020

L'an deux mille vingt, le onze juin à 19 heures, le Conseil Municipal de La Vacherie, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en la maison commune, sous la présidence de **COURANT Jean-Claude**, Maire.

Membres présents : Mmes Audrey LE ROUSSEAU ; Maryvonne LEMONNIER ; CARDON Charleyne ; MESSANT Hélène; Mrs ; Bruno CARPENTIER ; Jean-Luc AMETTE ; Jean-Luc GUITTARD ; Alain DUPONT ; François DRANCEY ; GUESNEL Ludovic ; DE SOUZA Yvan ; DUMAINE Philippe ; JACOB Jérémy ; COURANT Jean-Claude.

Absents : Joëlle ROULAND

Pouvoirs : Mme Joëlle ROULAND a donné pouvoir à M. Jean-Claude COURANT.

Secrétaire de séance : Mme Audrey LE ROUSSEAU.

Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 25/05/2020.**
- **Désignation des délégués aux organismes et syndicats.**
- **Informations diverses.**
- **Questions diverses.**

Le conseil approuve le compte rendu de la séance du 25 mai 2020.

DESIGNATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS.

Délibération n° 2020-15

- Après avoir délibéré le conseil municipal décide de nommer les personnes suivantes au sein des différentes commissions communales :

Finances communales :

Jean-Claude COURANT, Joëlle ROULAND ; Jean-Luc GUITTARD ; Audrey LE ROUSSEAU ; François DRANCEY.

Urbanisme :

Jean-Claude COURANT ; Jean-Luc GUITTARD, Alain DUPONT ; Bruno CARPENTIER ; Jérémy JACOB.

Travaux :

Jean-Claude COURANT ; Jean-Luc GUITTARD, François DRANCEY
Audrey LE ROUSSEAU, Philippe DUMAINE ; Yvan DE SOUZA.

Appel d'offre:

Titulaires : Jean-Claude COURANT ; Hélène MESSANT ; Charleyne CARDON ; Ludovic GUESNEL.
Suppléants : Jean-Luc GUITTARD ; Philippe DUMAINE ; Bruno CARPENTIER.

Informations :

Jean-Claude COURANT ; Audrey LE ROUSSEAU ; Jean-Luc GUITTARD ; Joëlle ROULAND ; Yvan DE SOUZA.

Chiens errants

Jean-Claude COURANT ; Jean-Luc AMETTE ; François DRANCEY ; Jean-Luc GUITTARD.

festivités :

Jean-Claude COURANT ; Jean-Luc AMETTE ; Audrey LE ROUSSEAU ; Maryvonne LEMONNIER,;
Charleyne CARDON ; Yvan DE SOUZA.

Recyclage des bouchons :

Maryvonne LEMONNIER ; Alain DUPONT.

SITS de Fontaine-sous-Jouy :

Bruno CARPENTIER ; Ludovic GUESNEL ; Hélène MESSANT.

SIEGE

Jean-Claude COURANT, Jérémy JACOB.

SIVOS:

Titulaires : François DRANCEY, Audrey LE ROUSSEAU ; Jérémy JACOB.
Suppléants : Hélène MESSANT ; Maryvonne LEMONNIER ; Ludovic GUESNEL.

Ecole d'Hondouville :

Alain DUPONT ; Joëlle ROULAND ; Charleyne CARDON.

Syndicat des collègues :

Titulaires : Alain DUPONT ; Maryvonne LEMONNIER.
Suppléants : Philippe DUMAINE ; Audrey LE ROUSSEAU.

SAVITON :

Jean-Luc GUITTARD ; Yvan DE SOUZA.

Collectivités forestières :

Jean-Claude COURANT.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SIEGE.

Délibération n° 2020-16

Exposé des motifs

En application des articles L2121-33 et L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 9 des statuts du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure, il doit être procédé à l'élection du délégué titulaire qui siègera au Comité Syndical et de son suppléant ayant voix délibérative en cas d'empêchement de celui-ci.

Le conseil municipal doit désigner, à la majorité absolue ou relative selon le nombre de tours de scrutin nécessaire à cette désignation, 2 membres représentant ainsi la commune aux réunions. Ces membres seront convoqués à leur domicile personnel.

Délibération

Vu l'exposé des motifs et après réalisation du vote au scrutin secret, le conseil municipal désigne :

1/ Membre titulaire :

NOM : COURANT

PRENOM : Jean-Claude

2/ Membre suppléant :

NOM : JACOB

PRENOM : Jérémy

Représentant de la commune au Comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure.

INFORMATIONS DIVERSES

Fibre optique :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les câbles de la fibre optiques vont être passés rue des Sources entre le 22 juin et le 9 juillet 2020. Les branchements ne seront toutefois pas réalisés prochainement.

Travaux de voirie :

Monsieur le Maire revient sur les travaux de voirie réalisés rue du Moulin de Landres et rue de la Mairie. Il précise qu'après quelques petits inconvénients survenus à la suite de ces travaux, tout a été modifié de façon à ce que le résultat soit conforme à la demande.

Transport scolaire :

Monsieur COURANT explique qu'il a rendez-vous avec le transporteur pour revoir l'organisation du Transport scolaire qui passe par Amfreville sur Iton. Le projet étant de ne plus utiliser que deux cars au lieu de trois.

Bouches à incendie :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le devis de Team Meca, pour l'achat de 9 bouches à incendie avait été retenu par le précédent conseil et avait été utilisé pour demander la subvention. Il s'avère toutefois que celui-ci ne faisait pas apparaître les frais de branchement. Ceux-ci doivent donc y être ajoutés. Véolia ayant le monopole, des devis supplémentaires leur ont été demandés. Le premier ne comprenant que les branchements et s'élevant à environ 13 000 € et le second englobant le coût les bouches à incendie et les branchements pour un total de 35 530 €. Ce dernier étant plus intéressant, il sera donc retenu. Toutefois, la subvention accordée avec le premier ne peut pas être modifiée. Monsieur le Maire a donc contacté les services de la CASE afin de faire renégocier le devis de Véolia.

Charte de bon voisinage :

Une charte de bon voisinage a été produite par le département. Le conseil est favorable au fait qu'elle soit distribuée à l'ensemble de la population.

Projets à venir :

Monsieur le Maire présente les projets envisagés pour le mandat qui commence.

Terrain de boules

Achat d'un lecteur de puces pour les animaux errants

Achat d'un ordinateur portable.

Achat d'une maison ancienne à rénover pour faire du locatif.

...

Il demande aux membres du conseil de préparer une liste des projets qu'ils souhaiteraient mettre en place durant ce mandat.

QUESTIONS DIVERSES :**Chemin de la Poule d'eau :**

M. DE SOUZA explique que le chemin de « la poule d'eau », est encombré de ronces. Il précise également qu'un arbre est tombé en travers du chemin. Il propose de le nettoyer afin qu'il soit plus praticable pour les randonneurs. Monsieur le Maire répond que l'état de ce chemin est volontairement laissé ainsi à la demande du service « Milieux naturels » de la CASE, pour préserver la population de crapaud à ventre jaune (espèce protégée) qui y vivent. Il précise aussi que cela préserve la tranquillité des riverains qui sont souvent dérangés par les engins à moteur et les soirées bruyantes des jeunes qui s'y réfugient pour faire la fête. Quant à l'arbre, il sera tronçonné dès que possible.

Poubelle du cimetière :

Mme Maryvonne Lemonnier soulève l'idée d'ajouter une poubelle dans le cimetière. Monsieur le Maire explique qu'une poubelle a déjà été mise dans l'enceinte du cimetière mais que les visiteurs y jetaient les fleurs fanées alors qu'un bac est réservé à cet usage à l'extérieur du cimetière. De ce fait, la poubelle a volontairement été enlevée. Elle doit être replacée à l'extérieur du cimetière.

Emargements de la séance 11 juin 2020 :
 Délibérations : 2020-15 ; 2020-16

Nom Prénom	Signature présent	Pouvoir à :
COURANT Jean-Claude		/
GUITTARD Jean-Luc,		/
DRANCEY François		/
LE ROUSSEAU Audrey		/
AMETTE Jean Luc		/
CARDON Charleyne		/
CARPENTIER Bruno		/
DE SOUZA Yvan		/
DUMAINE Philippe		/
DUPONT Alain		/
GUESNEL Ludovic		/
JACOB Jérémy		/
LEMONNIER Maryvonne		/
MESSANT Hélène		/
ROLLAND Joëlle	ABSENTE	Jean-Claude COURANT